

**MUNICIPALITÉ**  
**NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du greff.-trés.

1495

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil municipal d'Issoudun, tenue le **15 janvier 2024** à 19 heures 30.

Sont présents :	Monsieur Marco Julien	Conseiller no 1
	Monsieur René Bergeron	Conseiller no 2
	Monsieur Bertrand Le Grand	Conseiller no 3
	Monsieur Gaston L'Heureux	Conseiller no 4
	Monsieur Fernand Brousseau	Conseiller no 5
	Monsieur Jean-François Messier	Conseiller no 6

Est absent :

ET TOUS FORMANT QUORUM sous la présidence de Madame Annie Thériault, mairesse.

Est également présente, Monsieur Mathieu Roy, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité.

Trois personnes étaient présentes dans la salle.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 2024-02-019**

1. Mot de bienvenue
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du procès-verbal du 15 janvier 2024
4. Présentation et adoption des procès-verbaux des séances extraordinaires du 18 décembre 2023
5. Rapport des comités de travail
6. Présentation et adoption des déboursés / Janvier 2024
7. Présentation et adoption des comptes à payer / Février 2024

**Affaires courantes**

8. Autorisation de participer au 12<sup>e</sup> cocktail dînatoire de la Fondation Philippe Boucher
9. Autorisation de participer à la soirée du Club Lions au profit du Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière / Conseillers M. Gaston L'heureux et M. Jean-François Messier
10. Réception d'une lettre de réponse du MTQ / Demande d'aide financière PAVL – Accélération / Réfection du rang et de la route de la Plaine
11. Réception d'une lettre de réponse du MTQ / Demande d'aide financière PAVL – Soutien / Inventaire et planification de la signalisation de voirie municipale
12. Demande de droit de passage de La Boucle du Grand défi Pierre Lavoie

**Administration**

13. Embauche au poste d'agent de développement
14. Travaux de prolongation de la rue Brousseau et de la phase 2 du développement domiciliaire

**Aménagement du territoire**

**Travaux publics**

15. Octroi de contrat / Mise à jour de la signalisation de voirie
16. Appropriation de surplus / Achat de 4 luminaires pour installation dans le parc industriel / Groupe Castonguay inc.

**MUNICIPALITÉ**  
**NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du greff.-trés.

1496

17. Octroi de contrat / Utilisation de bioaugmentation à la station de traitement des eaux usées / Nuvac inc.

**Sécurité publique**

**Loisirs, culture et famille**

18. Divers  
19. Période de questions  
20. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Monsieur Gaston l'Heureux et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour.

**3. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JANVIER 2024**

**RÉSOLUTION 2024-02-020**

Il est proposé par Monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024.

**4. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 18 DÉCEMBRE 2023**

**RÉSOLUTION 2024-02-021**

Il est proposé par Monsieur Fernand Brousseau et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter les procès-verbaux des séances extraordinaires du 18 décembre 2023.

**5. RAPPORT DES COMITÉS DE TRAVAIL**

La régie du compost s'est réunie. Le budget n'a pas encore été adopté pour diverses raisons. Depuis janvier, le service est à la charge de la régie officiellement. Mais il reste que techniquement c'est encore la municipalité de Laurier-Station qui a le garage, les camions, les employés. Donc pour l'instant, la régie loue le service à la municipalité de Laurier-Station.

**6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES DÉBOURSÉS / JANVIER 2024**

**RÉSOLUTION 2024-02-022**

ATTENDU QUE le directeur général a déposé et présenté la liste des dépenses du mois de janvier 2024;

ATTENDU QUE la liste des dépenses présentée comprend notamment la totalité des dépenses réalisées par le Règlement 2018-11 concernant la délégation de pouvoir de dépenser;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la liste des comptes à payer mentionnés se résumant ainsi :

**MUNICIPALITÉ**  
**NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du greff.-trés.

1497

Sous-total des dépenses	263 815. <sup>28</sup> \$
Rémunération nette (employés et élus)	14 463. <sup>37</sup> \$
<b>Total dépenses</b>	<b>278 278.<sup>65</sup> \$</b>

**7. PRÉSENTATION ET ADOPTION DES COMPTES À PAYER / FÉVRIER 2024**

**RÉSOLUTION 2024-02-023**

ATTENDU QUE le directeur général a déposé et présenté les comptes à payer du mois de février 2024 pour un total de 26 446,12\$;

ATTENDU QUE la liste comprend toutes les factures reçues et les dépenses prévisibles en date d'aujourd'hui;

ATTENDU QUE la liste des déboursés du mois de février 2024 sera présentée à la prochaine séance ordinaire du conseil;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la liste des comptes à payer présentée.

**8. AUTORISATION DE PARTICIPER AU 12<sup>E</sup> COCKTAIL DÎNATOIRE DE LA FONDATION PHILIPPE BOUCHER**

**RÉSOLUTION 2024-02-024**

ATTENDU QUE la Fondation Philippe Boucher organise son 12<sup>e</sup> cocktail dînatoire ce 21 février 2024 ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une invitation pour participer à cette activité de financement ;

ATTENDU QUE Mme Annie Thériault, mairesse et M. Marco Julien, conseiller municipal, souhaitent y participer, au coût de 150\$ par personne,

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser Mme Annie Thériault, mairesse et M. Marco Julien, conseiller municipal, à participer au 12<sup>e</sup> cocktail dînatoire de la Fondation Philippe Boucher au coût de 150\$ par personne.

**9. AUTORISATION DE PARTICIPER À LA SOIRÉE DU CLUB LIONS AU PROFIT DU REGROUPEMENT DES PERSONNES AIDANTES DE LOTBINIÈRE / CONSEILLERS M. GASTON L'HEUREUX ET M. JEAN-FRANÇOIS MESSIER**

**RÉSOLUTION 2024-02-025**

ATTENDU QUE le Club Lions Laurier-St-Flavien invite la Municipalité à participer à une soirée karaoké et souper spaghetti au profit du Regroupement des personnes aidantes de Lotbinière ;

**MUNICIPALITÉ**  
**NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du greff.-trés.

1498

ATTENDU QUE le coût de la soirée est de 30\$ par adulte ;

ATTENDU QUE messieurs les conseillers municipaux Jean-François Messier et Gaston l'Heureux démontre un intérêt à y participer ;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser les conseillers municipaux M. Jean-François Messier et M. Gaston l'Heureux de participer au souper spaghetti du club Lions Laurier-St-Flavien au coût de 30\$ par adulte.

**10. RÉCEPTION D'UNE LETTRE DE RÉPONSE DU MTQ / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAVL – ACCÉLÉRATION / RÉFECTION DU RANG ET DE LA ROUTE DE LA PLAINE**

Le directeur-général et greffier-trésorier, M. Mathieu Roy, a déposé dans le cahier de séance la lettre du MTQ datée du 24 janvier 2024 comme quoi le projet de réfection du rang et de la route de la Plaine n'a pas été retenue dans le dernier appel de projets du PAVL-Accélération.

**11. RÉCEPTION D'UNE LETTRE DE RÉPONSE DU MTQ / DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PAVL – SOUTIEN / INVENTAIRE ET PLANIFICATION DE LA SIGNALISATION DE VOIRIE MUNICIPALE**

Le directeur-général et greffier-trésorier, M. Mathieu Roy, a déposé dans le cahier de séance la lettre du MTQ datée du 24 janvier 2024 comme quoi le projet de d'inventaire et planification de la signalisation de voirie municipale n'a pas été retenue dans le dernier appel de projets du PAVL- Soutien.

**12. DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE DE LA BOUCLE DU GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE**

**RÉSOLUTION 2024-02-026**

ATTENDU QUE le Grand défi Pierre Lavoie est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de promouvoir les saines habitudes de vie;

ATTENDU QUE la Boucle du Grand défi Pierre Lavoie sera de passage le samedi 15 juin 2024 dans la municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun;

ATTENDU QUE la sécurité des participants, des bénévoles, des spectateurs et des automobilistes est l'élément primordial de cette activité;

ATTENDU QUE certaines routes devront être fermées de manière temporaire pendant le passage du peloton cycliste et que la municipalité de Notre-Dame-du-Sacré-Cœur-d'Issoudun en fait partie;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par Monsieur Jean-François Messier et résolu à l'unanimité des membres présents :

**MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du greff.-trés.

1499

- Que le conseil municipal autorise le passage des cyclistes de La Boucle sur nos routes prévues dans les tracés déposés;
- Que la Municipalité collabore à l'activité en fournissant les bénévoles et les équipements nécessaires pour la tenue de l'évènement;
- Que la Municipalité publicise l'activité et invite ses résidents à se joindre à l'évènement;
- Que la Municipalité autorise le vol de drones sur son territoire selon le cadre réglementaire canadien et en respect des lois et règlements en vigueur au Canada.

**13. EMBAUCHE AU POSTE D'AGENT DE DÉVELOPPEMENT**

**RÉSOLUTION 2024-02-027**

ATTENDU QUE la Municipalité a ouvert un poste d'agent de développement à combler le 21 janvier 2024;

ATTENDU QUE dans le cadre du processus d'embauche, les candidats ont été rencontrés en entrevue;

ATTENDU QUE le directeur général et la mairesse suggère l'embauche de M. Anthony Gagné au poste d'agent de développement aux conditions salariales présentées;

ATTENDU QUE l'entrée en poste est prévue le mercredi 14 février 2024;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Bertrand Le Grand et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser l'embauche de M. Anthony Gagné au poste d'agent de développement aux conditions salariales préétablies et de confirmer son entrée en poste pour le mercredi 14 février 2024.

**14. TRAVAUX DE PROLONGATION DE LA RUE BROUSSEAU ET DE LA PHASE 2 DU DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE (REPORTÉ)**

Le point est reporté puisque le directeur général n'a pas reçu l'ensemble des documents nécessaire à ce point.

**15. OCTROI DE CONTRAT / MISE À JOUR DE LA SIGNALISATION DE VOIRIE**

**RÉSOLUTION 2024-02-028**

ATTENDU QUE la Municipalité a fait une demande de prix pour réaliser une mise à jour de la signalisation de voirie;

ATTENDU QUE trois firmes ont déposés leur offre de services en date prévue;

ATTENDU QUE les offres sont les suivantes :

Nom d'entreprise	Prix (avant taxes applicables)
Pluritec	16 800\$
Axe Conseil	11 265\$
Signal Conseil	49 000\$

**MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du greff.-trés.

1500

ATTENDU QUE la Municipalité s'est fait refuser l'aide financière pour ce projet;

ATTENDU QUE la Municipalité reçoit tout de même chaque année une somme du Ministère des Transports pour l'entretien de la voirie locale;

ATTENDU QUE la reddition de comptes de ce montant d'argent annuel prévoit un investissement dans l'entretien d'été et que cette dépense pour la mise à jour de la signalisation de voirie pourrait faire partie des dépenses admissibles pour cette reddition de comptes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents d'octroyer le contrat de mise à jour de la signalisation de la voirie municipale à Axe Conseil pour un montant de 11 265\$ avant taxes applicables.

**16. APPROPRIATION DE SURPLUS / ACHAT DE 4 LUMINAIRES POUR  
INSTALLATION DANS LE PARC INDUSTRIEL / GROUPE CASTONGUAY INC.**

**RÉSOLUTION 2024-02-029**

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé une demande à Hydro-Québec pour l'installation de 4 nouveaux luminaires au DEL sur la rue des Trembles dans le parc industriel;

ATTENDU QUE la Municipalité doit faire l'achat des 4 luminaires;

ATTENDU QUE Groupe Gaétan Castonguay inc. a fait une offre de service pour le matériel requis au coût de 3 003\$ avant taxes applicables;

ATTENDU QUE les frais relatifs au développement du parc industriel sont payés à même le surplus cumulé, provenant des ventes de terrains du parc industriel;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur René Bergeron et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la dépense d'un montant de 3 003\$ avant taxes applicables pour l'achat de 4 luminaires au DEL pour la rue des Trembles dans le parc industriel et de faire la dépense à même le surplus cumulé.

**17. OCTROI DE CONTRAT /UTILISATION DE BIOAUGMENTATION À LA STATION DE  
TRAITEMENT DES EAUX USÉES / NUVAC INC.**

**RÉSOLUTION 2024-02-030**

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une facture pour des honoraires pour la préparation de l'audit financier 2023 par le personnel de Lemieux Nolet;

ATTENDU QUE ce montant a été budgété pour l'exercice financier 2024;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par Monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de procéder au paiement de la facture d'un montant de 7 000\$ avant taxes applicables à Lemieux Nolet pour des honoraires professionnels pour la préparation de l'audit financier 2023, à même le budget courant.

**MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-CŒUR-D'ISSOUDUN**

Initiales du maire

Initiales du greff.-trés.

1501

- 18. DIVERS
- 19. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**RÉSOLUTION 2024-02-031**

Il est proposé par Monsieur Marco Julien et résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 20h27.

Je, Annie Thériault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Je, Mathieu Roy, directeur général et greffier-trésorier, certifie qu'il y a une disponibilité dans les fonds généraux de la Municipalité.

\_\_\_\_\_  
Madame Annie Thériault  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Monsieur Mathieu Roy  
Directeur général et greffier-trésorier

